



# INFO CGT :

## CHSCT du 26 mars 2014.

### URGENCES : 2 points ont été évoqués :

- ⇒ Procédure dégradée aux urgences adultes.
- ⇒ Horaire en 12 Heures aux urgences pédiatriques.

### *Procédure dégradée aux urgences adultes :*

Alors que la CGT a provoqué un CHSCT exceptionnel où seuls se sont déplacés les syndicats CGT et SUD. Alors que la demande de la CGT a toujours été de trouver le moyen de pallier les absences de dernières minutes par, notamment, la mise en place d'un véritable pool de remplacement. Deux mois plus tard, la montagne accouche d'une souris :

Une procédure d'urgence où l'infirmier de 13h30 est placé en astreinte **non payée** et est susceptible de prendre son poste à 11h00. Seul le syndicat FO n'a pas voté contre cette procédure mettant en place, entre autre, des horaires 6h30 – 11h et 19h30 – 21h.

Pour la CGT, nous avons proposé :

- travailler sur le pool de remplacement
- si on en est réduit dans certains cas précis à demander aux personnels de faire des astreintes, **il faut les payer**, cela permettra aux personnels de se payer une vraie mutuelle et non une assurance à remboursements réduits

### *Urgences pédiatriques :*

Sous la pression d'un représentant syndical, les puéricultrices des urgences pédiatriques se voient proposer en toute illégalité un horaire de 12 heures /jour.

Cet accord en catimini entre le cadre de pôle et le pseudo syndicaliste a été dénoncé avec vigueur par notre organisation. La Directrice des soins a été obligée de se positionner en déclarant cet horaire illégal, tant qu'il ne sera pas validé par l'ensemble du personnel concerné **et** par les instances.

#### PETITE ANNONCE \*

*Nous confirmons nos dires.  
La présence d'un délégué syndical comme caution ne permet pas la mise en place d'un horaire dans l'illégalité.  
Par ailleurs, nous avons été interpellés mardi matin par des agents du service et nous sommes passés dans le service et le moins que l'on puisse dire c'est que le personnel n'était pas emballé ni volontaire pour cet horaire.*

\* Nous n'avons rien à vendre. merci.





## Restructuration de la Médecine Interne :

### Proposition de la direction :

Aile de 23 lits

IDE				Aide Soignants			
Matin	A-midi	Journée	Nuit	Matin	A-midi	Journée	Nuit
2	2	0	1	2	2	0	1

Aile de 17 lits (10 lit de gastro – 7 lits de médecine)

IDE				Aide Soignants			
Matin	A-midi	Journée	Nuit	Matin	A-midi	journée	Nuit
1	1	1	1	1	1	1	0

Précision : avec l'aile de gastro il n'y a que 3 ASH pour 63 lits et 2 AS la nuit (greffe de patins à roulette en vue).

Discours de la direction : ...« tout va bien, c'est pareil ailleurs ou alors fini les travaux et les chambres individuelles (à 40 euros pas jour à la charge du patient)...

Pour la CGT, les patients ont droit à la chambre seule, sans supplément mais aussi et surtout à une prise en charge de qualité et dans la sécurité comme le personnel d'ailleurs.

**LA CGT a voté contre cette proposition.**



Afin de dénoncer le fonctionnement inacceptable de l'institution, la CGT a déclaré en clôture de séance au sujet du fonctionnement des instances :

*« Il n'y a pas de pré carré, pas de fief à l'hôpital. Il y a des agents, des équipes et des services.*

*Il n'y a pas à éviter d'inviter ou d'organiser la réflexion ou la négociation de telle manière à évincer une organisation représentative et à fortiori majoritaire.*

*La CGT des hospitaliers de Roubaix a fait largement évoluer la participation de tous les syndicats représentatifs dans les instances de cet établissement par souci de démocratie.*

*Cela a représenté un grand progrès par rapport aux mœurs et pratiques clientélistes et nauséabondes mais surtout anti démocratiques, pratiquées avant que la CGT devienne majoritaire.*

*Il serait bon de ne pas faire marche arrière et de respecter la représentativité et les règles démocratiques qui sont les seules à garantir un dialogue social efficient et respectueux des agents.*

*Merci »*

La CGT appellera dans les semaines qui viennent à exprimer haut et fort les revendications pour défendre notre service public, nos emplois, nos outils de travail, nos conditions de travail et nos salaires.